



Contribution du groupe Les Écologistes au SRESRI de la région Auvergne-Rhône-Alpes

**(Schéma Régional Enseignement Supérieur
Recherche Innovation)**

Introduction

La vitalité de l'enseignement supérieur et de la recherche doit aujourd'hui contribuer à transformer nos sociétés et nos politiques collectives afin de faire face aux défis écologiques et démocratiques. Elle doit aussi permettre aux personnes d'être pleinement des citoyen.nes informé.es, engagé.es et conscient.es de l'état du monde et du vivant.

Le SRESRI doit s'articuler autour de grandes finalités :

- Élever le niveau des formations, des connaissances et des compétences dans une pluralité de domaines scientifiques, sans exclusive et sans hiérarchie, tout en développant la vulgarisation et la mise en démocratie des sciences ;
- Contribuer au bien-être des étudiant.es et des enseignant.es / chercheur.ses et des personnels administratifs, afin de faciliter les transferts de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être au sein de la communauté scientifique et à l'extérieur ;
- Faciliter l'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes diplômé.es, en veillant à promouvoir les métiers de la transition écologique et de la résilience.

Le SRESRI, à l'instar du contrat de plan de la formation professionnelle continue (art. L214.2 du code de l'éducation), a vocation à s'articuler de manière cohérente avec le SRDEII - schéma régional de développement de l'économie, de l'innovation et à l'international. Pour autant, une ambition pour l'enseignement supérieur et la recherche ne saurait se limiter aux seuls objectifs du marché du travail et aux attentes de productivité des entreprises privées. Il se doit de contribuer à construire des alternatives économiques, sociales et démocratiques pour mieux habiter nos territoires et proposer une vie meilleure à tous et toutes.

Par ailleurs, les Sciences Humaines et Sociales dont le développement est indispensable pour penser démocratiquement un autre modèle de société, se prêtent difficilement au transfert de savoirs directs et à la valorisation socio-économique et échappent aujourd'hui aux critères de financement du SRESRI Auvergne-Rhône-Alpes en cours. Le SRESRI doit prendre en compte des savoirs, savoir-faire et savoir-être qui peut ainsi participer à réorienter les enjeux économiques, intégrant mieux les enjeux sociaux et écologiques indispensables à l'évolution de notre société

Les domaines d'excellence pris en compte dans le SRESRI doivent être étendus aux cinq domaines supplémentaires suivants :

- L'innovation sociale dans les entreprises et les mutations au travail ;
- La formation tout au long de la vie, l'épanouissement et le bien-être des personnes, la cohésion des sociétés ;
- L'urbanité et la ruralité, l'habitat et le logement, le cadre de vie ;
- L'économie de proximité, la relocalisation de l'économie et l'ESS ;
- La préservation du vivant, la protection de la biodiversité.





Construire ensemble et en partenariat le schéma régional

Les contributions au SRESRI via une plateforme numérique reste très limitée. Afin d'insérer au mieux l'université dans les territoires et les communautés actives (économiques, sociales, culturelles), il est indispensable d'organiser des échanges et des rencontres avec les acteurs et actrices de la région (métropoles, agglomération, universités, centres de formation, entreprises...).

Enfin, pour une meilleure efficacité de ce schéma prescripteur issu de la loi MAPTAM, une large concertation des acteurs de l'ESR devrait être engagée afin de consulter, non seulement les présidences d'université mais aussi les syndicats d'enseignant.es, de personnels non enseignant.es et les représentant.es des étudiant.es.

Agir pour la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur

→ Favoriser la réussite des étudiant.es

Afin de mieux accompagner la réussite du parcours de chaque étudiant.e, il est indispensable de mieux articuler le triptyque : orientation, accompagnement et soutien à l'insertion sociale et professionnelle. Renforcer les soutiens à l'orientation dans les lycées, en promouvant notamment les nouveaux métiers de la transition écologique (énergie, alimentation, santé, protection de la biodiversité, ...) ainsi que pendant le cycle L3, en renforçant les dispositifs de césure pour permettre une orientation choisie.

Soutenir les initiatives des établissements pour renforcer le mentorat pendant le cycle L3. Favoriser le dialogue entre les lycéen.nes et les étudiant.es afin que ces dernier.ères les informent sur leur cursus, ses contraintes spécifiques et ses perspectives d'insertion professionnelle mais aussi leur expérience de l'enseignement supérieur. Cet échange permettra aux lycéen.nes d'affiner leur choix post-BAC.

→ Rééquilibrer territorialement l'offre de formation et de recherche

Renforcer les pôles d'enseignement et de recherche intermédiaires en relation avec les différents pôles principaux à Lyon / Saint-Etienne, Grenoble et Clermont-Ferrand, notamment pour le cycle L3 et pour certains laboratoires de recherche, afin de faire baisser le coût des études dans des villes moyennes (loyers et transports plus bas).

Renforcer les universités de proximité pour profiter des opportunités de stages et d'emplois du tissu socio-économique local et répondre aux besoins des entreprises.

Désengorger les plus gros pôles d'ESR pour mieux assurer l'encadrement des étudiant.es et reconstruire des campus à taille humaine dans les grands centres.

→ Adapter l'accès et le confort des bâtiments à toutes et tous

Co-financement de la rénovation notamment thermique des bâtiments des établissements d'enseignement supérieur et de recherche et de vie étudiante par le biais du Contrat de Plan Etat Région – CPER, en fixant une priorité pour

les universités les moins bien dotées et les plus obsolètes. Favoriser l'accès aux personnes handicapées à l'ensemble des bâtiments et au suivi des enseignements.

Améliorer la vie étudiante, vecteur de réussite

→ Favoriser la sociabilisation et le bien être : sport, culture, lieux de rencontre, engagement...

Augmenter le soutien aux associations étudiantes, associations d'étudiantes et étudiants et au CROUS pour toutes les activités d'expression artistique, de diffusion culturelle et de pratiques sportives sous la forme d'un fonds dédié calculé en fonction du nombre d'étudiant.es par établissements d'enseignement supérieur.

→ Lutter contre l'isolement des étudiant.es

Co-financer des tiers-lieux au sein des universités de façon à favoriser les rencontres et rompre l'isolement des plus jeunes ; les doter d'un budget participatif de façon à encourager les projets impliquants.

→ Favoriser l'habitat partagé intergénérationnel.

En relation avec les politiques d'habitat social des Métropoles et des communes, des expérimentations d'habitat partagé seront soutenues. L'habitat partagé permet de rompre l'isolement et d'imaginer des échanges de services afin de favoriser entraide et solidarité. Les habitats intergénérationnels, « un toit, deux générations », ou de colocations solidaires comme les Kaps répondent aux besoins de la

population étudiante et besoins sociétaux plus larges.

→ Prévention et accès aux soins

Développer une politique volontariste d'implantation de centres de santé sur les campus universitaires :

Accès aux soins ; Renforcer l'éducation à la sexualité et lutte contre le VIH ; Lutter contre la précarité menstruelle à travers la distribution de protections périodiques gratuites dans les lieux de formation et les résidences étudiantes lorsque ce n'est pas déjà le cas. Mettre en place des ateliers de sensibilisation/moments d'information sur cette problématique. Accompagnement pour la préservation et l'amélioration de la santé mentale.

→ Aide à la mobilité et aux transports

Instaurer la gratuité des transports collectifs pour les 16 / 25 ans, dans les TER de la région en relation avec les métropoles et en compensant leur manque à gagner. Finaliser l'adaptation des bâtiments à la réglementation sur le handicap.

→ Lutter contre la précarité étudiante

Prodiguer des aides financières à adapter aux et au coût de la vie, repérer les étudiant.es précaires. Instaurer un revenu d'autonomie pour les jeunes de 18 à 25 ans, selon les cas en compléments de reste à vivre, en coordination avec les politiques sociales des 13 départements de la Région. Créer un fonds d'urgence pour l'aide au



financement des loyers pour les étudiant·es les plus démun·es. Recenser les passoires thermiques au niveau des résidences étudiantes vieillissantes et procéder à la rénovation énergétique de celles-ci. Soutenir et encourager les initiatives de solidarité alimentaire de type épicerie sociale.

Préparer aux métiers de demain

→ **Donner du sens au travail et aux métiers de demain** face aux transitions et valoriser l'engagement écologique/citoyen des étudiant·es

→ **Co-financer un observatoire des métiers de demain** en lien avec les Ministères concernés, l'Union européenne et les entreprises et les collectivités publiques de la région. Cet observatoire serait chargé de veiller aux besoins sociétaux (métiers en tensions, métiers qui disparaissent, métiers qui évoluent et métiers d'après-demain).

→ **Ouvrir des possibilités de formation par apprentissage ou en alternance** dans l'enseignement supérieur vers des métiers de demain ou en lien avec le tissu socio-économique local.

Rééquilibrer et consolider les forces de recherche

→ **Capitaliser sur la recherche fondamentale** en sortant de l'exclusivité appliquée aux sciences de l'ingénieur.

→ **Soutenir les thématiques fortes et les thématiques émergentes.**

→ **Soutenir le financement des laboratoires** qui participent aux démarches de transition écologique, de conduite de changement, de nouveaux modèles économiques et devenir leader sur ces sujets, en lien en particulier avec les pôles de compétitivité dédiés (Techtera,...)

→ **Encourager les liens entre sciences et sociétés :**

Veiller à prendre en considération par une approche différenciée la recherche en SHS, même si elle ne présente pas de transferts immédiats de savoirs dans les entreprises commerciales avec un appel à projets dédié, dans la lignée du label national SAPS (science avec et pour la société) ;

→ **Favoriser les sciences participatives et citoyennes ;**

Promouvoir de façon plus importante la stratégie nationale de culture scientifique et technique en lien avec les CCSTI (Centre de culture scientifique, technique et industrielle) et d'autres structures culturelles ou éducatives pour encourager la vulgarisation scientifique et la mise en démocratie des sciences.

→ **Développer le financement des bourses doctorales de recherche dans les différents domaines scientifiques.**

→ **Favoriser les collaborations entre les établissements d'enseignement supérieur et de recherche**, en transversalité entre sciences dures et SHS pour leur permettre d'être plus performants dans les réponses aux appels d'offres européens ou nationaux.



→ **Encourager les réseaux thématiques régionaux** en favorisant les connexions entre laboratoires.

Prendre en compte le patrimoine culturel et les sociétés en mutation

→ **Encourager une coopération étroite des pôles d'ESR avec l'ensemble des acteurs du territoire.**

« Dégenrer » les formations : soutenir les initiatives de valorisation des « métiers genrés » auprès des genres minoritaires, par exemple le métier de sage-femmes auprès de hommes et métiers de conducteurs de trains auprès des femmes. Encourager la recherche dans ce domaine.

→ **Encourager les actions visant la parité dans les instances de l'université.**

Soutenir les filières d'enseignement supérieur et l'engagement dans la transition écologique. Tenir compte de la grande diversité géographique des territoires de la région : la haute et la moyenne montagne, les lacs et les fleuves, les plaines pour contribuer à la préservation et à la transition écologique de ces espaces.

→ **Favoriser l'adhésion des ESR à la Convention pour la transition des établissements du supérieur** qui à travers l'accord de Grenoble a pour ambition d'être un document structurant sur les enjeux de transition social-écologique.

→ **Campus connectés**

Renforcement de l'aide au développement des campus connectés ; Soutien au développement de services d'appui à la pédagogie pour des enseignements à distance...

Ouvrir l'Enseignement Supérieur et la Recherche sur le monde

→ **Éclairer par la science les politiques publiques** : aide à la décision, aménagement du territoire, expertise scientifique le plus en amont possible.

→ **Reconnaître, valoriser, encourager l'engagement des chercheur·ses et des citoyen·nes impliqué·es dans des actions Science et Société.**

→ **Mettre en relation les attentes des citoyen·nes et des axes de recherche.**

→ **Éclairer les choix sociétaux actuels** et accompagner les transitions économiques, sociétales, écologiques et démocratiques.

→ **Utiliser l'innovation comme moteur de développement du territoire.**

→ **Développer l'offre d'une mobilité internationale sortante pour toutes et tous** ; étudiant·es, apprenti·es, doctorant·es, enseignant·es, chercheur·ses, personnels administratif... Établir un Guichet unique de coordination qui indique un·e interlocuteur·trice à la Région qui puisse aiguiller les demandes pour partir à l'étranger.

